

INFO-MUNICIPAL

SPECIAL NOEL



**Décembre
1995**

MOT DU MAIRE

Citoyens, citoyennes,

En cette fin d'année 1995, c'est avec un grand plaisir que je profite de l'occasion pour vous offrir les voeux de circonstance.

Mais avant, j'aimerais remercier et souligner le travail des membres du conseil municipal et de nos employés. Nous avons grâce à cet équipe, été en mesure de mener à bien les affaires municipales de la municipalité tout en garantissant au meilleur coût les services de base nécessaires.

Merci également à tous les membres d'organismes, de comités et de bénévoles qui oeuvrent dans notre belle municipalité.

Je veux également souligner la collaboration de nos commerçants et industriels qui, par leurs efforts, soutiennent notre économie et nos emplois.

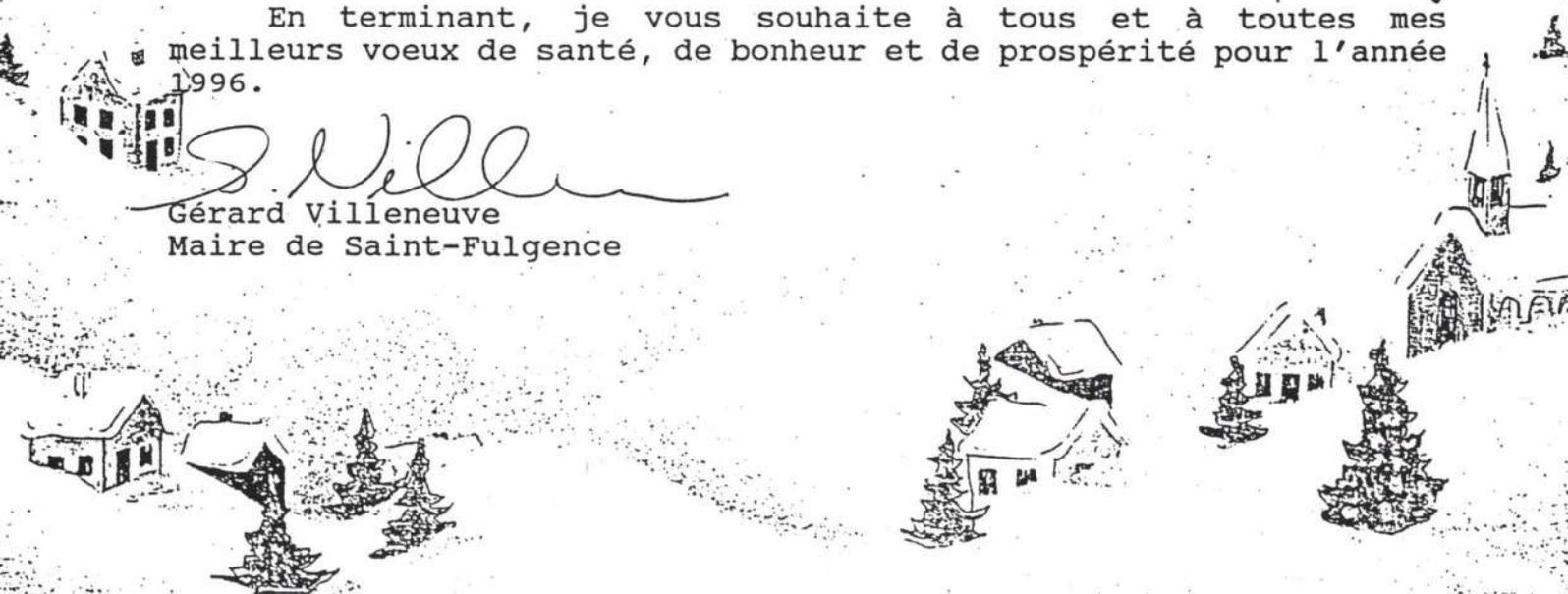
1996 sera, j'en suis certain, une année très importante au niveau municipal. Les décisions qui seront prises au palier provincial auront des répercussions directes sur notre administration et les ajustements qui en découleront, devront se faire rapidement et efficacement.

Je demeure convaincu qu'avec l'équipe en place au conseil municipal, que les décisions et les orientations adéquates seront prises dans le but ultime de faire progresser la municipalité à tous les niveaux.

Nous profitons de la distribution de ce journal pour vous faire parvenir copie du budget pour 1996, tel qu'adopté lors de la réunion spéciale du 18 décembre 1995.

En terminant, je vous souhaite à tous et à toutes mes meilleurs voeux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 1996.


Gérard Villeneuve
Maire de Saint-Fulgence



CONCOURS " MAISONS FLEURIES "

Les membres du conseil remercient chaleureusement la population de Saint-Fulgence pour l'effort fourni à embellir notre municipalité. Nous sommes fiers de la participation des citoyens au concours " Maisons fleuries ". Nous tenons ici à féliciter nos récipiendaires qui sont les suivants:

Dans la catégorie "Apparence générale"

1er prix : Lorraine et Xavier Dion
2ième prix: Madame Rose-Alba Brisson

Dans la catégorie "Plates-bandes"

1er prix : Monsieur Marc-André Larouche
2ième prix: Madame Lili Brisson

Dans la catégorie "Balcons fleuris"

1er prix : Madame Lise Lavoie
2ième prix: Mme Joseph Corneau



PARC DES MONTS VALIN - LES ETAPES VERS LA CRÉATION ACHEVENT

Les étapes conduisant à la création du Parc provincial des Monts Valin tirent à leur fin. Selon les autorités régionales du Ministère de l'Environnement et de la Faune (M.E.F.) du Québec en charge de ce projet vital pour le développement récréotouristique des territoires non-organisés de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, la M.R.C. sera bientôt consultée pour vérifier si les limites et le zonage retenus pour le parc correspondent aux objectifs de son schéma d'aménagement.

Après cette étape, le M.E.F. procédera à une prépublication visant à informer la population des limites retenues lors des audiences publiques sur le projet tenues en février dernier. Les mêmes porte-parole rapportent qu'ils prévoient un décret du Conseil des ministres officialisant la création du Parc vers le printemps de 1996.

Sur le terrain, la Corporation du Parc des Monts Valin compte opérer le poste d'accueil du Petit Séjour dès cet hiver alors que des fonds gouvernementaux ont été versés à la Corporation ainsi qu'au Comité d'aménagement des Monts Valin, dans le cadre de programmes d'emplois, pour aménager des sentiers d'accès, aires de pique-nique et autres installations du même type.

" SAPIN DU BON SENS "
SERA CHEZ-NOUS CETTE ANNÉE!

Le 06 janvier prochain, toutes les citoyennes et les citoyens de Saint-Fulgence sont invités à renouer avec la tradition " SAPIN DU BON SENS " et à récupérer leur arbre de Noël naturel.

Pour ce faire, vous n'avez qu'à nous apporter votre arbre à l'édifice municipal, au 253 rue Saguenay, de 9 heures à 14 heures.

Cependant, pour faciliter le travail de toute l'organisation, nous vous prions de prendre bonne note des consignes suivantes:

- Veuillez ne pas apporter de simples branches d'arbres, mais que des arbres entiers.
- Veuillez retirer les clous, vis, broches et décorations avant de disposer de votre arbre. Cela évitera les blessures au personnel sur place.

Votre participation nous tient toujours à coeur. Elle nous montre que vous êtes de ceux qui considèrent maintenant leurs déchets comme des ressources. Comme vous le savez, nous avons comme objectif de réduire nos déchets de 40% d'ici le 31 décembre 1997. Déjà, nous aurons atteints les 31% en date du 31 décembre 1995. Votre prochaine participation à " SAPIN DU BON SENS " nous permettra de poursuivre sur cet élan.

Joyeux Noël et bonne année!

Le service de la gestion
intégrée des déchets de la
M.R.C. du Fjord-du-
Saguenay.

SAVIEZ-VOUS QUE...

La M.R.C. du Fjord-du-Saguenay unira de nouveau ses forces aux autres M.R.C. de la région et à six autres partenaires dans l'élaboration de la quatrième édition de la collecte des arbres de Noël.

Les partenaires impliqués ont choisi la date du samedi 6 janvier 1996 pour tenir cette activité connue sous le slogan *Sapin du bon sens*. 37 municipalités y participeront.

Le diffuseur CJPM-TV jouera un rôle majeur dans la promotion de l'événement. Hydro-Québec contribuera aussi au financement en plus de prendre charge de l'opération du déchiquetage des copeaux, alors que Gazon Savard Saguenay produira un compost à partir des arbres récupérés.

L'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'occupera de la campagne de sensibilisation en milieu scolaire alors que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le ministère des Ressources naturelles du Québec, toujours soucieux de voir baisser le phénomène de la coupe des sauvageons, fourniront un apport en ressources humaines lors de la journée de collecte.

Rappelons que plus de 20 200 arbres ont été récupérés lors des trois premières éditions de la collecte.



Société de Développement de l'Anse-aux-Foins

Bonjour chers (ères) citoyens (nes) de St-Fulgence,

Il me fait plaisir de vous saluer au nom du Conseil d'administration de la Société de Développement de l'Anse-aux-Foins. Cette corporation a été fondée en 1983 pour promouvoir et réaliser des projets tels que le Centre d'Interprétation et de Réhabilitation des Oiseaux et les Fêtes du 150^e de St-Fulgence. Après quelques années de pose, le conseil municipal a redonné vie à cet outil de développement pour être en mesure de favoriser le développement industriel, commercial, touristique, économique, culturel et communautaire de St-Fulgence et d'obtenir la gestion des lots intramunicipaux .

La Municipalité de St-Fulgence, a été la première municipalité à signer une entente dans le cadre du programme de forêt habitée du Ministère des Ressources Naturelles, et ce, grâce à des gens du milieu, qui avaient compris l'importance de ce dossier.

Nous sommes déjà à l'oeuvre depuis le mois de mai sur nos lots intramunicipaux . Nous avons également amorcé des travaux d'aménagement expérimental dans le secteur du lac Léon. Ces projets nous démontrent que le travail en forêt demeure coutumier et est l'objet d'un intérêt profond pour les citoyens d'une municipalité rurale telle que la nôtre. L'amorce de ce partenariat avec les intervenants du milieu forestier a donné l'opportunité à notre organisme de développement, et à la municipalité de Saint-Fulgence d'exprimer des besoins, de faire des recommandations tout en participant au processus de planification, de décision et d'aménagement pour un développement durable et intégré. Présentement, nous avons employé l'équivalent de 90 sem./hommes dans le cadre de ces travaux. Ce total aurait pu être plus élevé si nous avions disposé de machineries plus adéquates.

Dernièrement, nous avons confirmé au Ministère des Ressources Naturelles notre intérêt pour l'élargissement de nos responsabilités en ce qui concerne l'aménagement intégré et la mise en valeur de la ressource forestière sur l'ensemble du territoire de Saint-Fulgence et de la zone contiguë. La réalité de cette forêt exploitée de façon plus ou moins ordonnée, sa proximité du Parc des Monts Valin et l'attachement de nos gens pour ce territoire, nous incite donc à demander plus de responsabilités afin de l'aider à reprendre son aspect original tout en récoltant le fruit de ses opérations, et de la protéger.

Société de Développement de l'Anse-aux-Foins

La gestion de notre territoire conduira à l'aménagement intégré de la ressource que nous orienterons vers une diversification de nos secteurs d'activités. Par exemple nous devrions participer à l'exploitation de nos ressources à partir de la récolte jusqu'à la distribution lorsque que cela est possible. Plusieurs emplois peuvent être créés en récoltant nos ressources, par contre ce nombre peut doubler ou tripler si nous participons à sa transformation. Cet objectif d'accroître la participation du milieu tout au long de ce processus ne peut réussir que si notre population et en particulier les jeunes se mettent l'épaule à la roue.

À plus long terme, l'augmentation de l'offre d'emploi, la consolidation d'autres emplois ainsi que les retombées économiques de ces activités forestières pourront soutenir différentes initiatives de diversification, de développement local et durable par exemple à caractère récréo-touristique.

Notre société doit cibler ses interventions en fonction du développement de l'employabilité, d'intégration au marché du travail, mais surtout de la création d'emploi. C'est pourquoi nous demandons à être reconnue comme Corporation Intermédiaire de Travail, afin d'ajouter à notre mission cette dimension. Cette reconnaissance nous permettra d'accroître nos interventions dans ce domaine et de se donner les outils nécessaires.

En terminant, au nom du conseil d'administration et des employé(e)s de la Société de Développement, j'aimerais vous souhaiter un très joyeux Noël et une nouvelle année à la mesure de vos attentes.



Réjean Pilote
Directeur Général



ASSOCIATION DE PÊCHE BLANCHE DE L'ANSE-AUX-FOINS

Bonjour à tous,

Le mois de décembre étant plus froid qu'à l'habitude, la saison de pêche blanche devrait être meilleure que l'an passé.

Je voudrais d'abord vous présenter le conseil d'administration pour la saison qui s'annonce :

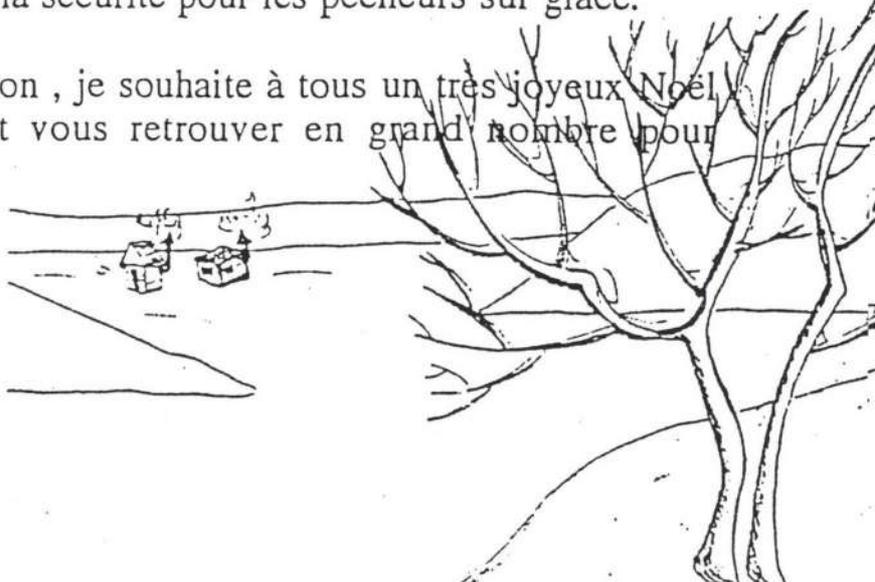
- Rémi Desmeules, directeur, un transfuge de la Baie;
- Suzie Tremblay, notre dévouée secrétaire;
- Nevil Gagnon, trésorier, tout comme son essence "super au courant des chiffres";
- Dany Boivin (un petit nouveau), Vice-Président, un publicitaire hors-pair;
- Gérard Côté, président.

Nous attendons présentement que les grandes marées de décembre soient passées pour commencer les travaux nécessaires à l'accès sur le site. Aussitôt après Noël, nous serons en mesure de vous donner plus d'information quant à la date probable d'entrée sur le site.

J'aimerais vous rappeler que Saint-Fulgence est le seul site de pêche blanche ayant en permanence la présence de "Sauvetage Région 02", ce qui est à mon avis, un facteur de plus dans la sécurité pour les pêcheurs sur glace.

Au nom du conseil d'administration, je souhaite à tous un très joyeux Noël et une bonne année, en espérant vous retrouver en grand nombre pour l'ouverture de la saison.

Martine Maltais
pour: Gérard Côté
Président de l'A.P.B.A.F.



LOISIRS

La saison hivernale est maintenant en marche. Mon nom est Philippe Gagnon et je suis préposé à l'organisation des sports pour l'hiver 1995-96. Je m'occupe également de l'entretien de la patinoire et je vous ai préparé une grille horaire qui, j'espère, saura plaire à tous.

Pour ceux qui ont l'intention de venir me rendre visite, il me fera plaisir de vous accueillir et pour plus de renseignements vous pouvez me rejoindre au numéro 674-2809.

GRILLE HORAIRE HIVERNALE

PATINAGE LIBRE

Mercredi et jeudi: de 18 heures à 19 heures 30 et
de 21 heures à 22 heures

Vendredi : de 18 heures à 22 heures

Samedi : de 12 heures à 22 heures

Dimanche : de 15 heures à 17 heures

HOCKEY EPONGE ADULTES

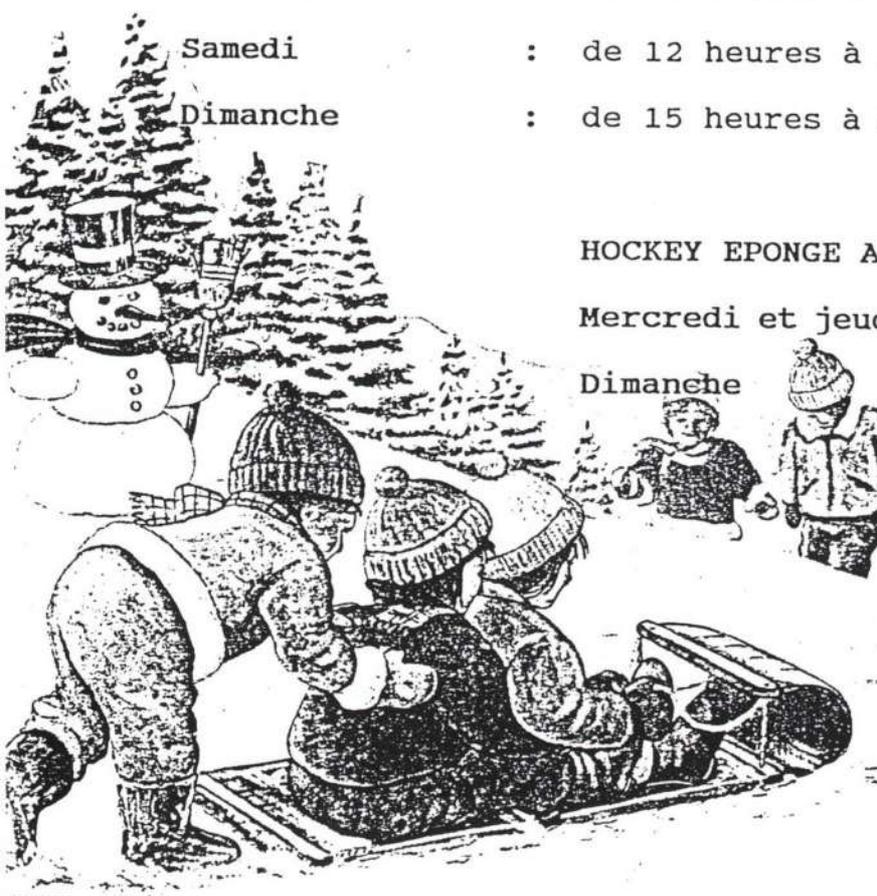
Mercredi et jeudi: de 19 heures 30 à 21 heures

Dimanche : de 18 heures à 21 heures

HOCKEY EPONGE PITONS

~~D~~ MANCHE:

de 12 heures à 15 heures
de 18 heures à 21 heures



A NOTER QUE LES LUNDIS ET MARDIS DE CENTRE DES LOISIRS EST FERMÉ.

RECETTES

budget
1996

RECETTES DE SOURCES LOCALES:

Taxe foncière générale	510,495
Taxe de secteur serv. de la dette	2,575
Taxe de secteur-fonctionnement	12,600
Surtaxe immeubles non-résidentiels	17,671
Eau	54,954
Egouts	3,096
Ordures	108,960
Taxe d'affaires	
	<hr/>
Sous-totaux	710,351

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES:

Ecole primaire	5,600
Réseaux télécom, gaz, électricité	67,918
	<hr/>
Sous-totaux	73,518

AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES:

Loyers	1,200
Recouvrements de tiers	
Licences et permis	3,000
Droits de mutations immobilières	4,000
Intérêts	5,000
Autres	
Mise en valeur de la forêt	
	<hr/>
Sous-totaux	13,200

TRANSFERTS INCONDITIONNELS:

Péréquation	91,391
-------------	--------

TRANSFERTS CONDITIONNELS:

Sécurité civile	
Entretien du réseau routier	116,312
Amélioration du réseau routier	
Autres transferts conditionnels	
	<hr/>
Sous-totaux	116,312

AFFECTATIONS:

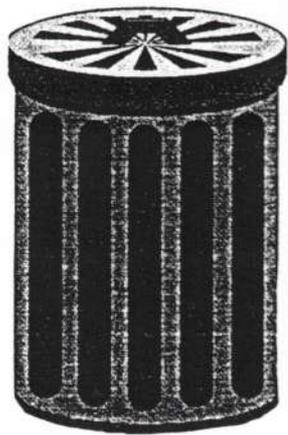
Affectation du surplus	375,000
------------------------	---------

TOTAUX:	1,379,772
----------------	------------------

DEPENSES

	budget 1996
ADMINISTRATION GENERALE:	
Législation	46,177
Gestion financière et administrative	104,750
Greffe	
Evaluation	22,500
Gestion du personnel	2,000
Autres	77,800
	<hr/>
Sous-totaux	253,227
SECURITE PUBLIQUE:	
Police	51,270
Protection contre l'incendie	38,235
Protection civile	5,000
	<hr/>
Sous-totaux	94,505
TRANSPORT:	
Voirie municipale	88,391
Enlèvement de la neige	94,528
Eclairage des rues	25,000
	<hr/>
Sous-totaux	207,919
HYGIENE DU MILIEU:	
Administration	6,500
Traitement de l'eau	28,734
Distribution de l'eau	47,734
Enlèvement et destruction des ordures	108,140
Collecte sélective	4,000
	<hr/>
Sous-totaux	195,108
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	
Urbanisme et zonage	33,093
Logement	10,907
	<hr/>
Sous-totaux	44,000
LOISIRS ET CULTURE:	
Centre communautaire	21,285
Patinoire	7,000
Parcs et terrains de jeux	4,000
Autres-Support org. récréo-tourist.	77,800
Mise en valeur forêt (volet II)	
Bibliothèque	19,865
	<hr/>
Sous-totaux	129,950
FRAIS DE FINANCEMENT:	80,063
APPECTIONS:	375,000
Totaux:	<hr/> 1,379,772

ORDURES MENAGERES:



Veillez noter que pour la période des Fêtes, la journée de cueillette des ordures ménagères demeure inchangée.

